

CHARTRE DES GREETERS



Mond'Arverne Tourisme souhaite promouvoir le **tourisme participatif** sur son territoire.

Pour ce faire, il souhaite faire davantage participer les habitants à l'accueil des visiteurs et des nouveaux arrivants, en favorisant la rencontre, l'échange et le partage, sous le signe de la gratuité.

Afin que le visiteur, ou le néo résident, puisse appréhender "le territoire autrement", s'imprégner de son atmosphère, de ses facilités, de ses habitudes, rencontrer la population et comprendre son histoire, **Mond'Arverne Tourisme** organise des rencontres entre visiteurs et habitants lors de rendez-vous ou de balades dont le but premier est l'échange et la gratuité.

Article 1 : QUI SONT LES GREETERS ?

Les greeters sont des bénévoles (non professionnels), qui souhaitent faire découvrir leur ville ou lieux préférés de façon différente.

Les greeters s'engagent à respecter les valeurs partagées par tous les greeters :

- 1. Les Greeters sont bénévoles, ils sont un visage ami pour le(s) visiteur(s).*
- 2. Les Greeters accueillent des individuels et des groupes jusqu'à 6 personnes.*
- 3. La rencontre avec un Greeter est entièrement gratuite.*
- 4. Les Greeters accueillent toute personne, visiteur et bénévole, sans aucune discrimination.*
- 5. Les réseaux de Greeters s'inscrivent dans une démarche de tourisme durable en respectant l'environnement et l'homme. Ils participent à l'enrichissement culturel et économique des communautés locales et contribuent à l'image positive de la destination.*
- 6. Les réseaux de Greeters favorisent l'enrichissement mutuel et les échanges culturels entre individus pour un monde meilleur.*

Article 2 : QUI SONT LES VISITEURS ?

Les visiteurs peuvent être des individuels, des familles, un groupe d'amis (nombre limité à 6 et au moins une personne majeure), des couples, des néo résidents...

Article 3 : COMMENT L'OFFICE DE TOURISME MET IL EN CONTACT UN GREETER ET UN VISITEUR ?

Pour bénéficier d'une rencontre avec un greeter, le visiteur doit remplir une fiche d'inscription sur le site internet : <http://mondarverne.greeters.online/>

Ce formulaire devra être rempli au moins 7 jours avant la date de la balade.

Mond'Arverne Tourisme se charge de trouver le greeter disponible le plus approprié à la demande. Le fait d'adresser une demande ne garantit pas nécessairement la disponibilité d'un greeters à vos dates (Mond'Arverne Tourisme ne pourra être tenu responsable de tout inconvénient qui pourrait résulter de cette indisponibilité et/ou de l'annulation d'une balade prévue).

Une fois la balade confirmée, le visiteur recevra les coordonnées du greeter et prendra directement contact avec lui pour finaliser la balade.

Article 4 : RENCONTRE NON COMMERCIALE

La rencontre entre le visiteur et le greeter est entièrement gratuite pour le visiteur. Il ne doit en aucun cas accepter de pourboire ou rétribution. Durant la visite, la règle de base est que chacun paye pour ses dépenses propres. Ainsi, si des dépenses sont engagées (consommation d'un café, tickets de transport...) le visiteur n'a aucune obligation de payer pour le greeter et vice versa.

NB : le ou les visiteurs sont avertis des règles du jeu et s'engagent à les respecter. Si ce n'est pas le cas (retard important, manque de respect, désintérêt pour la balade,) alors le greeter est libre de mettre fin à la rencontre et est délivré de son engagement d'accueil.

